

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'aménagement du  
territoire et de la décentralisation

---

Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord

## **Décision du 7 mai 2025 modifiant la décision du 22 janvier 2025 portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels auprès du directeur de la direction interrégionale de la sécurité de l'aviation civile Nord**

NOR : ATDA2513516S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

Par décision du directeur interrégional de la sécurité de l'aviation civile Nord, en date du 7 mai 2025, modifiant l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 22 janvier 2025 portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels auprès de la direction interrégionale de la sécurité de la l'aviation civile Nord, Mme Florence LEBLOND est nommée, en qualité de présidente de cette commission, en remplacement de M. Thomas VEZIN.

En application des dispositions de l'article R. 6530-7 du code des transports et de l'article R. 133-4 du code des relations entre le public et l'administration, le mandat de Mme Florence LEBLOND expire le 23 janvier 2028.